

COMMUNIQUE DE PRESSE

INCIDENT ENVIRONNEMENTAL SUR LE PLATEAU OKOUMA

Le 27 juin, pendant l'activité d'extraction du minerai sur le plateau d'Okouma, les agents en opération ont découvert des sacs enfouis à plus de 7 m de profondeur.

Pendant les opérations, quelques sacs ont été perforés. Ces sacs, d'apparence très ancienne, contenaient un produit blanchâtre pâteux.

Les huit agents présents sur les lieux ont ressenti des irritations des voies respiratoires, des picotements au niveau des yeux et, pour deux d'entre eux, des vomissements.

Les opérations ont immédiatement été stoppées et les agents ont été conduits à l'hôpital Comilog où ils ont été pris en charge et mis en observation.

L'ensemble du périmètre a été sécurisé et est interdit à toute nouvelle activité jusqu'à nouvel ordre.

La Direction Générale de Comilog a saisi, par courrier officiel, les autorités administratives provinciales et nationales afin qu'une enquête soit ouverte pour identifier le produit en question et son origine.

Aussi, la Comilog a déposé une plainte contre X auprès de la brigade de gendarmerie de Moanda pour mise en danger de la vie d'autrui.

Par ailleurs, l'Administrateur Directeur Général de la Comilog s'est rendu au chevet de ses collaborateurs pour leur témoigner le soutien de l'entreprise et celui du Groupe Eramet.

D'après le corps médical, leur état de santé est très rassurant, ils sont tous hors de danger et vont subir des examens médicaux complémentaires.

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact Presse :

communication@eramet-comilog.com

Site Internet : <https://comilog.eramet.com>